



# DOSSIER DE CONSULTATION

# **REGLEMENT DE CONSULTATION**

**ENTRETIEN D'ESPACES VERTS** 

AUXI FINANCES - DMG 27-31 AVENUE DU GENERAL LECLERC 94700 MAISONS ALFORT

Date limite de remise des candidatures : le 24 mai 2019 à 12h00



# **Sommaire**

	Préambule	
2	Contexte du projet	3
	2.1. Entité acheteuse	3
	2.2. Contexte	
3	Dispositions générales	3
	<b>3.1.</b> Cession de droits	
	<b>3.2.</b> Conditions générales d'achats	3
	<b>3.3.</b> Soumission des candidatures	3
	3.4. Modification du détail du dossier de consultation	4
	3.5. Option / Variante	4
	<b>3.6.</b> Délai de validité des offres	4
	3.7. Confidentialité	4
4.	Déroulement de la consultation	4
	4.1. Contenu du dossier de la consultation	4
	<b>4.2.</b> Demande de renseignements et documents complémentaires	5
	4.3. Visite de site	5
	4.4. Contenu des réponses	5
5	Critères de sélection	6
	<b>5.1.</b> Qualité du mémoire technique et des solutions proposées	6
	<b>5.2.</b> Prix du marché	7
	53 Qualité des movens proposés et de la méthodologie des travaux	7



Marché privé à l'issue duquel Bpifrance retiendra l'offre la mieux disante par rapport aux critères indiqués et aux précisions éventuellement demandées et apportées par les candidats.

# 1 PREAMBULE

**Bpifrance**, banque publique d'investissement, est le partenaire de confiance des entrepreneurs.

**Bpifrance** finance les entreprises de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse en passant par la transmission, en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne aussi à l'export, en partenariat avec Business France, et dans leurs projets d'innovation.

Avec **Bpifrance**, les entreprises bénéficient d'un interlocuteur puissant, proche et efficace pour répondre à leurs besoins de financement, à chaque étape de leur vie.

**Bpifrance**, dont les deux actionnaires à parts égales sont l'État et la Caisse des dépôts, agit en appui des politiques publiques conduites par l'État et par les Régions.

# 2. CONTEXTE DU PROJET

#### 2.1 Entité acheteuse

AUXI FINANCES, SAS du groupe Bpifrance dont le siège social est à Maisons Alfort (94710), 27-31 avenue du Général Leclerc, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Créteil sous le numéro 352 780 605.

# 2.2. Contexte

Le présent marché concerne l'exécution des prestations d'entretien d'espaces verts du siège social de la Bpifrance et de son extension le campus située au 27 / 31 Avenue du Général Leclerc à MAISONS-ALFORT.

# 3. DISPOSITIONS GENERALES

## 3.1. Cession de droits

En cas de prestations intellectuelles, le prestataire retenu s'engagera à céder à titre exclusif l'intégralité des droits de propriété intellectuelle ou titres de toute nature, y compris les droits d'exploitation, afférents aux résultats de la prestation

#### 3.2. Conditions générales d'achats

Le marché est soumis aux dispositions des conditions générales applicables aux prestations de services jointes dans l'acte d'engagement.

#### 3.3. Soumission des candidatures

La candidature sera présentée par une seule entreprise ou par un groupement. En cas de groupement, la forme demandée par Bpifrance est un groupement solidaire ou conjoint avec mandataire solidaire.



Si le groupe attributaire du marché est d'une forme différente, il se verra contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait de Bpifrance.

#### 34. Modification du détail du dossier de consultation

Bpifrance se réserve le droit d'apporter au plus tard, quinze jours avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détail au dossier de consultation.

Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite ci-dessus est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

# 3.5. Option / Variante

Les options et les variantes sont admises.

#### 3.6. Délai de validité des offres

Les candidats restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

#### 3.7. Confidentialité

Les candidats sont informés qu'ils seront tenus à une stricte confidentialité quant aux objectifs et modalités de la prestation attendue. Pour participer à la consultation, ils devront s'engager au respect de cette clause.

# 4. DEROULEMENT DE LA CONSULTATION

La consultation se déroule suivant les étapes suivantes :

- Phase 1 : Envoi du dossier de consultation aux candidats
- Phase 2 : Visite du site
- Phase 3: Questions / Réponses
- Phase 4 : Réception des offres des candidats
- Phase 5 : Synthèse et choix de l'attributaire (ou des attributaires) du marché

#### 4.1. Contenu du dossier de la consultation

Le dossier de la consultation comprend les pièces suivantes :

- Le présent Acte d'Engagement
- Le CCTP
- Le CCAP
- Le règlement de consultation
- Conditions générales applicables aux marchés de fournitures courantes et services

PROPERTY S



Toute autre donnée utile à l'établissement de l'offre est à relever par le candidat lors de la visite de site ou à demander aux interlocuteurs dédiés.

## 4.2. Demande de renseignements et documents complémentaires

Vos interlocuteurs pour toute demande de renseignements et documents complémentaires sont :

David LAGINHA, Angelique SEVAUX, Dmg.consultation@bpifrance.fr

Le courriel aura pour objet :

« AUXI FINANCES – 2019 – Consultation Entretien espaces verts - Renseignements complémentaires ».

#### 43. Visite de site

Afin de permettre la bonne prise en compte des attentes de Bpifrance, une visite de site peut être organisée le 06 mai 2019 à 10h00, en contactant :

David LAGINHA, Angelique SEVAUX, Dmg.consulation@bpifrance.fr

## 44. Contenu des réponses

Les candidatures à la présente consultation seront rédigées en français et sont attendues au plus tard le 25 mai 2019 à 12h00 à l'adresse électronique suivante :

Dmg.consultation@bpifrance.fr

Le courriel aura pour objet « AUXI FINANCES – 2019 – Consultation Entretien espaces verts - Offre » et ne devra pas excéder la taille de 8 Mo.

Bien que cette consultation relève d'un marché privé, les entreprises auront à produire :

Un dossier de candidature complet comprenant les pièces suivantes :

Les candidats auront à produire un dossier complet comportant :

- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.) et ces annexes, à accepter sans aucune modification, paraphé, datés et signés par le représentant de l'ENTREPRISE,
- Le Cahier des Clauses Administratif (CCAP) et ces annexes, à accepter sans aucune modification, paraphé, datés et signés par le représentant de l'ENTREPRISE,
- Le présent Règlement de Consultation paraphé, datés et signés par le représentant de **I'ENTREPRISE**
- L'Acte d'Engagement, paraphé, datés et signés par le représentant de l'ENTREPRISE,
- Un mémoire présentant l'organisation et les moyens que l'ENTREPRISE mettra en place pour l'exécution des prestations. Ce mémoire doit détailler au minimum les points suivants :
  - L'organigramme de l'entreprise ;
  - L'organisation de l'exécution des prestations incluant les horaires d'intervention et le nombre d'heures mensuelles de travail;
  - Les qualifications du personnel ;



- Le plan de formation et le budget prévisionnel pour le personnel sur site ;
- Les noms des interlocuteurs vis-à-vis du Client ;
- Le contrôle qualité interne, l'analyse des dysfonctionnements et les procédures de mesures correctives;
- La liste des sous-traitants envisagés ;
- Les certificats de qualification dans le cadre de ses prestations ;
- L'attestation d'assurance "individuelle de base" en cours de validité (c'est-à-dire justifiant le paiement des primes pour la période en cours).
- La liste des références d'exploitation en cours ;
- Le bilan de formation des trois dernières années (budget et moyens) ;
- Le certificat de visite du site.

Les candidats préciseront si leur société a obtenu ou entrepris une démarche d'assurance qualité visant la certification au titre des normes ISO ou des normes HQE Exploitation

Une attention toute particulière sera portée lors du jugement des offres, sur la qualité des documents produits et la qualité du projet d'organisation proposé par le candidat.

ATTENTION: à défaut de transmission de ces documents dans le délai impératif indiqué par Bpifrance, la candidature du candidat attributaire est rejetée.

La sous-traitance de la totalité du marché est interdite.

# 5. CRITERES DE SELECTION

Tout document non correctement rempli pourra être une cause de rejet de l'offre.

Les offres non conformes à l'objet du marché ne seront pas retenues.

Les réponses seront appréciées au moyen de la liste des critères pondérés ci-dessous :

- Qualité du mémoire technique et des solutions proposées / adéquation aux besoins : 40 %
- Prix du marché : 40 %
- Qualité des moyens proposés et de la méthodologie des travaux : 20 %

## 5.1. Qualité du mémoire technique et des solutions proposées

Les critères de notation des candidats seront les suivants :

- La compréhension du dossier
- L'efficacité des solutions et moyens mis en œuvre pour satisfaire aux exigences du dossier
- La qualité de l'offre (présentation, clarté, précisions apportées...)
- La qualité de l'organisation et des moyens proposés :



## 5.2. Prix du marché

Les prix proposés par les candidats seront comparés à l'estimation prévisionnelle du montant du marché. Les offres s'écartant objectivement de cette estimation seront susceptibles d'être rejetées sans être classées du fait de leur caractère économiquement inacceptable.

Elles pourront également faire l'objet d'une recherche d'offre anormalement basse, et le cas échéant, être rejetées sans être notées.

## 5.3. Qualité des moyens proposés et de la méthodologie des travaux

Les critères de notation des candidats seront les suivants :

- La qualité de l'organisation et des moyens proposés :
  - Équipe, nombre, responsable et intervenants;
  - Fonctions du personnel ;
  - Qualification du personnel;
  - Organigramme proposé;
  - Moyens techniques mis à disposition du personnel détaché sur le site ;
  - Qualité du projet d'assurance Qualité.
- La qualité de la méthodologie des opérations
- Les références du candidat
- L'expérience de contrats similaires